



L'ÉCHO ROANNAIS

JOURNAL POLITIQUE DE ROANNE ET DE L'ARRONDISSEMENT

Paraît tous les Dimanches.

DÉSIGNÉ POUR L'INSERTION DES ANNONCES LÉGALES.

Paraît tous les Dimanches.

ABONNEMENTS :
Un an, 8 fr.; Six mois, 4 fr.
 Un Numéro, 13 centimes.
 A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le continuer doivent refuser le journal.

ANNONCES :
 Correspondants chargés de les recevoir
 A Paris : MM. Havas, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5
 Laillie-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8
 A Lyon, chez M. Fournier, rue Confort, 14.
 Prix : Annonces ordinaires 20 cent. la ligne.
 Réclames 30 cent. la ligne.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1869, dans les quatre journaux suivants : Le *Mémorial de la Loire*, le *Journal de Montbrison*, le *Journal de Roanne*, l'*Echo Roannais*.
 Parait de Roanne, les lettres sont affranchies à 10 c. pour les communes suivantes :
 Balbigny, Cherie, Commelle-Vernay, Cordelle, Languy, Nandax, Ouches, Parigny, Pouilly-les-Nonnains, Riorges, St-Cyr-de-Favières, St-Maurice, Villemonais, Villestret, Vougy.

S'ADRESSER
 Pour tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces,
 A MM. Marion et Vignat, imprimeurs, place de l'Hôtel-de-Ville.
 ON S'ABONNE
 A Roanne, chez tous les Libraires.
 A St-Etienne, chez M. Chevalier, Libraire.
 A Lyon, chez M. Fournier.
 A Paris, chez MM. Havas, Laillie-Bullier et Cie.

dernière levée de la boîte au Bureau.
 7 h. du matin. Distribution en ville et service rural.
 11 h. 30 matin. Balbigny, Montbrison, St-Etienne -- Lyon, St-Symphorien, Tarare -- Vichy -- Clermont-Moulins.
 3 h. 40 soir. St-Etienne, St-Germain-Laval -- Lyon.
 6 h. 30 soir. Belmont, Charlieu, Thizy.
 7 h. 30 soir. Paris, Clermont, Moulins.
 7 h. 20 soir. Lyon, Villefranche, Mantesville.
 10 h. soir. Lyon -- Tarare, Montargis -- St-Etienne, Montbrison, Feurs, Charlieu, Paris, Clermont.

CHEMINS DE FER
Service Uffic (10 mai 1869)

STATIONS	MATIN	SOIR
Roanne	8 38	4 50
St-Germain-L.	8 58	5 10
Lapacaudière	9 18	5 30
St-Martin-d'E.	9 38	5 50
St-Germain-d'E.	9 58	6 10
Moulins	10 18	6 30
Paris	10 40	6 50

de Roanne à Lyon

STATIONS	MATIN	SOIR
Roanne	6 21	5 05
Colbeau	6 38	5 22
L'Hopital	6 55	5 39
Régny	7 12	5 56
Saint-Victor	7 29	6 13
Amplepuis	7 46	6 30
Tarare	8 03	6 47
L'Arbresle	8 20	7 04
Serm-et-d'Ar.	8 37	7 21
Lyon (Perr.)	10	8 53

de Lyon à Roanne

STATIONS	MATIN	SOIR
Lyon (Perr.)	8 40	2 25
Serm-et-d'Ar.	9 07	2 52
L'Arbresle	9 34	3 19
Tarare	10 01	3 46
Amplepuis	10 28	4 13
Saint-Victor	10 55	4 40
Régny	11 22	5 07
L'Hopital	11 49	5 34
Colbeau	12 16	6 01
Roanne	12 43	6 28

de Roanne à St-Etienne

STATIONS	MATIN	SOIR
Roanne	6 10	4 40
St-Cyr-de-F.	6 30	4 55
Vendanges	6 50	5 15
St-Jodard	7 10	5 35
Balbigny	7 30	5 55
St-Etienne	8 35	6 57

de Montbrison à Roanne

STATIONS	MATIN	SOIR
Roanne	6 10	4 40
St-Etienne	6 30	4 55
Balbigny	6 50	5 15
St-Jodard	7 10	5 35
Vendanges	7 30	5 55
St-Cyr-de-F.	7 50	6 15
Roanne	8 10	6 35

Roanne, le 6 Juin 1869.

REVUE POLITIQUE

Quel est l'enseignement qui se dégage des élections, au point de vue des affaires ?
 Pour répondre à cette question, il ne faut point considérer les résultats du suffrage universel dans leur totalité, mais s'attacher uniquement aux circonscriptions où nulle entrave n'a gêné l'exercice de la liberté électorale. Dans ces circonscriptions seules les votes ont été exprimés avec l'indépendance qui donne aux arrêts de l'opinion une valeur indiscutable. Or, partout où l'administration n'est pas intervenue, le gouvernement a été battu.
 Ce fait s'était déjà produit en 1863 ; mais, cette année, il a pris un caractère particulièrement significatif, qui assure au plébiscite de 1869 une importance exceptionnelle parmi les élections accomplies depuis 1852. Les suffrages accordés aux candidats révolutionnaires à Paris, à Lyon et à Marseille balancent presque les votes obtenus par la parti constitutionnel libéral. A Paris, où les électeurs avaient à se prononcer entre la liberté mendée et la liberté reconquise, ils ont solennellement repoussé le représentant des concessions octroyées.
 Faut-il voir dans les démonstrations de l'opinion publique le triomphe des aspirations socialistes sur les revendications purement politiques, ou les électeurs ont-ils voulu simplement signifier au gouvernement personnel que, renonçant à lui donner des avertissements modérés, ils entendaient lui adresser une sommation énergique ?
 Nous pensons que les préoccupations socialistes n'ont pas eu dans l'élection du 23 mai une influence prépondérante.
 Les masses populaires comprennent que la question sociale ne saurait être posée sans que

la question politique ait été résolue, et si elles n'avaient pas voulu donner la prééminence à l'œuvre politique, elles n'auraient pas choisi Rochefort, Gambetta et Bancel, dont le zèle pour le socialisme a été, jusqu'à présent, fort tiède. Les élections du 23 mai à Paris n'ont donc qu'une signification : Revendication ardente des droits qu'on hésite encore à nous restituer.
 Etadi dans ces conditions, le conflit du pouvoir et de l'opinion a certainement une gravité extrême. Personne ne s'y trompe et nous-mêmes, qui aimons à nous dire les amis du gouvernement, nous constatons combien la position est dangereuse. Qu'on ne s'abuse pas sur l'importance du suffrage des campagnes ; car il faut tenir compte surtout du vote des classes éclairées, de ces classes qui finissent par imposer leur volonté au pays et dirigent tous les grands mouvements destinés à modifier notre organisation politique. Le Gouvernement cédera-t-il ? Persistera-t-il dans la résistance ? Selon qu'il optera pour l'une ou l'autre conduite, nous verrons la confiance grandir et la prospérité se développer, ou nous tomberons dans une situation qui pourra devenir mortelle pour les affaires.
 Georges de MOLLY.

d'Etat ministériel. On cite tel ministre comme destiné à quitter son portefeuille, telle notabilité politique comme ayant la promesse de le remplacer, et chaque jour ces remaniements prennent des proportions plus considérables. Si tels sont les projets de l'Empereur, il est bien certain qu'il se réserve de les accomplir dans la plénitude de sa responsabilité, et sans avoir l'air de subir à un degré quelconque la pression du nouveau Corps législatif.
 En second lieu, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, on prépare de grandes fêtes pour la célébration du centenaire de Napoléon I^{er}, qui aura lieu le 14 août prochain. Or, la vérification des pouvoirs sera cette fois assez longue et assez minutieuse, et l'on craint qu'elle prenne, en fait de temps, au-delà de l'intervalle qui s'écoulera depuis la fin de juin jusqu'au milieu d'août. Dans ces conditions, des débats législatifs irritants pourraient se produire qui nuiraient à l'éclat des fêtes dont nous venons de parler et qui en détourneraient l'attention publique.
 Telles sont les deux raisons, vraies ou supposées, par lesquelles on explique l'ajournement d'une convocation de la nouvelle Chambre. Nous les rapportons avec fidélité ; nous nous gardons bien néanmoins de nous prononcer sur leurs mérites. Les personnes un peu au courant des façons d'agir du gouvernement, savent d'ailleurs, qu'en des temps comme ceux-ci les résolutions les plus arrêtées ne vivent quelquefois qu'un jour, et qu'on ne se fait pas faute d'en changer, lorsqu'on croit que les circonstances le demandent. A la vérité, le gouvernement est dans l'expectative, et il ne s'orientera définitivement que quand il connaîtra le résultat des scrutins de ballottage.
 H. Rey.

comprendre aux révolutionnaires italiens qu'il était de l'intérêt de ce parti de ne pas chercher à obtenir par les procédés violents un résultat qu'il entraînait dans les vues de la politique française de leur accorder tôt ou tard. Nous n'avons pas besoin d'insister pour faire sentir la parenté intime qui existe entre ces renseignements et la nouvelle donnée par le *Moniteur*. Nous nous bornerons à les compléter en disant, n'en déplaise au *Journal officiel*, qu'en outre de la mission confiée au prince Napoléon, des pourparlers se poursuivent entre le cabinet des Tuileries et celui de Florence, dans le but d'arriver à une entente commune sur le territoire romain. On voudrait arriver à une occupation mixte du territoire pontifical ; la France gardant Rome et Civita-Vecchia, l'Italie ayant des troupes répandues sur d'autres points ; et l'on profiterait des embarras que l'approche du futur concile suscite au Saint-Siège pour faire accepter à Pie IX cette combinaison.
 En réponse aux statistiques électorales publiées par les journaux radicaux, la France donne un tableau de la répartition des votes. Voici ce document :
 Electeurs inscrits, 10,315,523
 Volants, 8,098,565
 Voix gouvernementales pures, 4,455,287
 Candidats dynastiques, tiers parti et autres non recommandés, 1,124,598
 Total, 5,579,885
 Candidats d'opposition monarchique, tels que orléanistes, légitimistes, etc., 786,020
 Candidats démocr., non radicaux, 1,507,648
 Candidats démocratiques radicaux, 153,263
 Total des oppositions réunies, 2,445,931
 Voix perdues, 71,742
 La première impression que produit ce tableau est excellente au point de vue dynastique :
 Voix dynastiques, 5,579,885
 Opposition, 2,446,631
 Ces chiffres n'ont à coup sûr rien d'alarmant, surtout si l'on songe que tous les électeurs qui votent pour des candidats opposants sont bien loin d'être aussi avancés que le candidat pour lequel ils votent. Il arrive très-souvent que, faute d'une candidature modérée ayant quelque chance de succès, les voix se portent sur un radical plus ou moins nuancé. Ainsi, les deux chiffres donnés par la France sont très rassurants par eux-mêmes, et le résultat réel est encore plus favorable.

— Voici comment l'un des organes les plus autorisés de la presse prussienne, la *Gazette de la Croix*, apprécie le résultat des élections françaises :
 « Les élections qui viennent d'avoir lieu en France ont confirmé nos prévisions. L'Empire pourra se réclamer des millions de voix qui lui ont redonné leur adhésion, avec d'autant plus de droit que ces votes portent sur une expérience faite, tandis que les huit millions de votes antérieurs n'exprimaient qu'un espoir et une confiance.
 « L'opposition elle-même, qui jamais n'avait pris en face du gouvernement une attitude aussi hostile, a contribué à donner aux élections récentes cette importance capitale et décisive. L'opposition battue en province, à Paris, a dû céder le pas aux soi-disant irréconciliables, c'est-à-dire à des gens qui ne peuvent s'accorder avec aucune espèce de gouvernement, alors même qu'il serait constitué d'après leurs principes. »
 M. Vignacourt, maire de Renaison, nous adresse, avec prière de l'insérer, la lettre suivante, en réponse à l'article que M. Brison a publié dans le dernier numéro du *Courrier de Roanne*.
 Monsieur,
 Vous prétendez que j'ai donné aux habitants de Renaison, et cela au son du tambour, une leçon d'histoire à laquelle, suivant vous, il n'a manqué que l'accompagnement du fifre. Si j'avais pensé que les sons perçants du fifre aient pu faire entrer ma proclamation plus avant dans les oreilles de mes auditeurs, je n'aurais certes pas manqué d'y avoir recours. Les partisans de M. Jules Favre débitaient des siges mensonges et faisaient aux électeurs des promesses si miraculeuses qu'il était de mon devoir de dire à mes concitoyens ce que je croyais être la vérité. Il avait du reste, que ma proclamation a eu le talent de vous agacer le système nerveux d'une façon particulièrement désagréable, cela se voit aux grosses injures que vous me lancez à la tête. Seulement, au lieu de me donner des leçons d'histoire, vous ne feriez peut-être pas mal d'apprendre votre orthographe, dont je tiens un spécimen à la disposition de ceux qui seront curieux de la connaître.
 M. Jules Favre, dites-vous, n'était pas au pouvoir à l'époque où la France reconnaissait à été gratifiée des 55 centimes. Je vous demande mille pardons : il n'était, il est vrai, ni ministre, ni membre du gouvernement provisoire, mais il était secrétaire général de Ledru-Rollin au ministère de l'Intérieur, et cela déjà à cette époque une influence considérable que lui méritait à juste titre, ses hautes facultés.
 Vous me permettez, Monsieur, de ne pas vous

FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

UNE NUIT

DANS LA FORÊT NOIRE

Par le baron FRÉDÉRIC DE REIFFENBERG.

Seulement, — un teint olivâtre, des paupières légèrement retroussées vers les tempes comme celles des Chinois, une bouche un peu grande et des lèvres rouges toujours crispées à leur commissure par un sourire d'ironie, lui imprimaient je ne sais quel cachet méphistophélique. Ses abondants cheveux noirs frisaient d'eux-mêmes autour d'un front vaste et bombé. Il était de haute stature, et chacun de ses mouvements avait cette grâce, cette force calme et confiante qui n'appartient qu'aux individus robustes et adroits à tous les exercices du corps.
 Quand il fut en vue du château d'Ellenstein, le cavalier s'arrêta et l'examina longtemps avec une complaisance toute artistique. Il y a toujours, pour les esprits cultivés, un charme indicible dans ces ruines bistrées par le pinceau des siècles ; — en face de ces cadavres sévères d'une société disparue, on se laisse aller à une surprise mystérieuse, à une curiosité pleine de mélancolie.
 La porte du schloss était grande ouverte. — Le Chasseur-Noir entra.
 — Ainsi que le comte Arnold l'avait ordonné la veille, tout se préparait pour son départ. Les chevaux, maintenus par le postillon, piaffaient attelés à la chaise de poste, et le vieux Frantz, grave et affairé comme de coutume, surveillait sa femme qui bourrait de provisions les poches de la voiture.
 Au bruit que fit le nouveau-venu, Frantz se

retourna étonné et marcha au-devant de lui.
 — M. le comte d'Ellenstein est-il visible ? demanda le jeune homme.
 — Mon maître n'a point appelé encore, répondit le garde-chasse, mais il ne peut tarder à sortir de son appartement.
 — C'est bien... J'attendrai ! fit l'étranger.
 Il mit pied à terre et attacha son cheval par la bride à un anneau de fer scellé dans la muraille.
 Puis, jetant autour de lui un long regard d'admiration, il commença de parcourir à pas lents la vaste cour en ruines.
 L'aspect sombre et désolé de cette cour sembla le plonger dans un extase délicieuse. A toute minute, il s'arrêtait devant l'ogive d'une fenêtre, les débris noirs d'un écusson, les décombres d'un entablement sculpté. Ses yeux mesuraient l'épaisseur des murs et s'enivraient de leur moisissure verdâtre... Les bizarres végétations qui rampaient dans l'interstice des pierres, l'herbe même qui poussait entre les pavés lui causaient d'ineffables transports. Et c'étaient de petits cris de joie, des soubresauts de plaisir, des tressaillements d'aise.
 — Allons ! murmura-t-il, maître Hafner ne m'a point trompé... voici bien le château de mes rêves ! Est-ce assez délabré, mon Dieu !... est-ce assez vermoulu, poussiéreux, croulant, disloqué !...
 Puis se retournant vers Frantz qui le suivait l'œil hagard et la bouche béante :
 — Dites-moi, mon brave... y a-t-il beaucoup d'oiseaux de nuit, dans ce manoir ?
 — Plait-il ? dit Frantz.
 — Je vous demande, poursuivit gravement l'inconnu, si vous possédez une quantité raisonnable de hiboux, d'orfraies, de chats-huants et de chauve-souris ?
 — Mais, balbutia le garde-chasse interdit, je pense qu'il doit y avoir de tout cela dans l'aile gauche du château... dans la partie qui n'est plus habitable.
 — Ah ça ! il y a donc quelque chose d'habitabile ici.

— Sans doute, monsieur... toute l'aide droite.
 — Voilà qui est désagréable... Enfin !... l'on ne peut tout avoir !... Quand aux hiboux, je m'arrangerai pour les faire pulluler...
 Et l'étranger reprit le cours de ses investigations.
 Frantz se demanda s'il devait rire ou se fâcher.
 — Vous êtes le concierge du château ? reprit au bout d'un instant le singulier visiteur.
 — J'en suis le gardien ! répondit le vieillard avec orgueil.
 — Alors, conduisez-moi... je désirerais visiter la tour du Nord.
 — Nous n'avons point de tour du Nord ! répondit impatiemment le garde-chasse.
 — C'est impossible !... pas de tour du Nord !... une ruine sans tour du Nord ! ça ne s'est jamais vu...
 — Je vous répète, monsieur...
 — Pour sûr, mon ami, vous ne connaissez qu'imparfaitement les autres... J'attendrai le réveil du comte. C'est bien le moins qu'il me fasse visiter le château dans tous ses détails.
 — Je dois prévenir Votre Excellence, dit Frantz rouge de colère, que mon maître n'aura que très-peu de temps à lui donner.
 — Pourquoi cela ?
 — Mon maître quitte le schloss à midi précis. Cette chaise de poste lui est destinée ?
 — Oui, monsieur.
 — Cela tombe à merveille... je prendrai immédiatement possession de son appartement... Le vieillard stupéfait laissa tomber ses deux bras le long de son corps.
 — Mais, reprit l'inconnu, puisqu'il part, veuillez le prévenir de ma présence.
 Frantz ne bougea pas.
 — M'avez-vous entendu ?
 — Oui... oui, monsieur.
 — Et bien ! qu'attendez-vous encore ?
 — Quel nom dois-je annoncer à M. le comte ?
 — Ah ! c'est juste !... remettez-lui ceci. Et le jeune homme tendit au garde-chasse

une carte sur laquelle étaient gravés ces deux mots :
 Georges Dalibray.
 — Vous lui rappellerez en outre, reprit-il, car il peut avoir oublié mon nom, — que c'est l'acquéreur du château qui le demande.
 Frantz poussa un cri.
 — L'acquéreur du château !... dit-il en palissant.
 Puis, s'efforçant de sourire, bien qu'il tremblât de tous ses membres :
 — Oh ! c'est une plaisanterie, n'est-ce pas, monsieur !... Le comte n'aurait pas cédé à un étranger le manoir de ses ancêtres... Je sais bien que c'est impossible... Votre Excellence a voulu se moquer de moi... elle n'a pas parlé sérieusement...
 — Très-sérieusement ! au contraire, dit Georges étonné à son tour ; j'ai là, dans ma poche, le contrat de vente signé du comte lui-même.
 — Vendu !... le château d'Ellenstein est vendu !
 — Et pardine oui ! vendu ! Ne le saviez-vous pas ?
 Le vieillard cacha son visage dans ses deux mains. Déborah, qui venait d'entendre ces derniers mots, demeurait atterrée et frappée de stupeur !
 — Ah ça ? pensa Dalibray, je joue de bonheur, ce me semble... aurai-je mis la main sur deux vieux serviteurs ? J'aurais juré que c'était une espèce disparue... et je croyais le vieux serviteur relégué dans les romans de Walter Scott.
 En ce moment une voix enfantine et haletante retentit au dehors, et la petite Maria, pâle, essouffée et les vêtements souillés de boue entra en courant dans la cour.
 — Père Frantz ! père Frantz ! s'écria-t-elle. Qu'est-ce encore demanda le garde-chasse. Maria était tellement émue qu'elle ne peut articuler une parole. A demi suffoquée par la course, elle pressait sa poitrine qui se soulevait par bonds irréguliers. La plus grande in-

quiétude se peignait dans ses regards.
 La vieille Déborah la prit dans ses bras :
 — Qu'as-tu, ma fille ? lui demanda-t-elle.
 — Karl s'écria la petite avec effort.
 — Allons ! dit Déborah, il t'aura encore battu, le misérable !
 L'enfant fit signe que non, puis reprenant haleine peu à peu :
 — Karl ! répéta-t-elle, vous l'avez vu, n'est-ce pas ?... il est ici ?... vous savez où il est ?
 Frantz haussa les épaules.
 — Il s'agit bien de ce drôle !... dit-il.
 — Non ! dit Déborah, nous ne l'avons pas vu.
 — Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! sanglota l'enfant, qu'est-il devenu ! il se sera tué, bien sûr !... Et elle se tordit les mains en pleurant amèrement.
 On se souvient que, la veille, Maria redoutant les reproches de son frère, avait refusé de passer la nuit au château. Elle était donc partie, seule, malgré la nuit, malgré l'obscurité, emportant les provisions que lui avait données Déborah. Bien des fois, pendant la route, la pauvre enfant eut à vaincre de folles terreurs, bien des fois elle tressaillait au chuchotement des feuilles, au froissement des branches sèches, aux mille bruits étranges qui, la nuit, frémissent en fréolant l'espace. Bien des fois aussi, elle ferma les yeux, dans la crainte de voir surgir quelque apparition, car les récits funèbres de Frantz peuplaient sa mémoire... mais avec une énergie, au dessus de son âge, elle parvint à étouffer ses craintes vagues, et elle arriva près de sa cabane.
 Quand elle vit briller de loin la lumière de la lampe, le cœur lui battit vivement, Karl ne l'acueillait jamais qu'avec des injures ou avec des coups.
 Elle avança timidement. — Mais quelle fut sa surprise quand elle trouva la porte ouverte et la chambre vide !
 Inquiète, elle parcourut la maison, regarda, appela de toutes ses forces ; — personne ne répondit.
 Bien que brisée de fatigue, la courageuse

suivre dans les détails historiques qu'vous entrez au sujet du sursis d'impôt de 45 centimes; ce que je vois de plus clair dans vos explications, c'est qu'en 1848 les caisses de l'Etat étaient complètement à sec. Il est toujours ainsi après toutes les révolutions. Au milieu du bouleversement général, il se trouve toujours quelques braves gens qui trouvent moyen de vider le sac. Vous reconnaissez vous-même qu'un emprunt était impossible, puisque l'argent se cachait ou fuyait à l'étranger, ce qui prouve bien la grande confiance qu'inspirait alors le gouvernement du pays. Aujourd'hui, sous ce gouvernement que vous ne trouvez pas à votre goût, quand l'Etat a besoin de 500 millions, on lui offre plusieurs milliards. Voilà la différence.

Vous trouvez mauvais que j'ai dit de M. Jules Favre qu'il était républicain et ne poursuivait d'autre but que le renversement de l'Empire. Etre républicain n'est pas un crime; d'ailleurs M. Jules Favre ne s'en est jamais caché, il s'en est même flatté assez souvent et je n'ai fait que répéter ses propres paroles. Veut-il le renversement de l'Empire? Vous dites qu'il n'a pas pris MM. les maires pour ses confidentiels intimes, c'est possible; mais je crois qu'il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner sa façon de penser à cet égard. L'éché qu'il veut de subir à Paris et à Lyon changera peut-être sa manière de voir; espérons-le.

Dans un pays de suffrage universel, il semble que devant le scrutin il n'y ait que le monde devrait s'incliner devant sa décision souveraine; il n'en est pas ainsi et les partisans des candidats élus font comme les mauvais joueurs de billard. Ceux-ci n'attribuent jamais leurs coups manqués à leur maladresse. Ceux-là s'en prennent à la passion administrative et à ces malheureux gardes champêtres qui, à les entendre, auraient une influence vraiment prodigieuse; mais leur grand cheval de bataille, la raison qui répond à tout, c'est la profonde ignorance des campagnes.

Vraiment, Messieurs, vous nous la donnez belle; et si vous suez bien de parler de l'ignorance des campagnes en présence de la grande intelligence des électeurs de Paris et de Lyon. Comme vous, monsieur, je désire la liberté; mais ne disons que sur les moyens. Je me souviens du proverbe: *Chi va piano, va sano*; vous, vous voulez conduire la liberté à grandes guides comme en 1848 au risque de lui faire encore une fois casser les reins.

Pour terminer cette trop longue épître, permettez moi, Monsieur, de vous remercier du bon conseil que vous m'avez donné au sujet de l'emploi simultané du filre et du tambour. J'espère néanmoins qu'aux élections prochaines, nous n'aurons pas besoin d'y recourir; il nous suffira pour éclairer les électeurs d'allumer les lampes dont vous n'avez pas pu trouver l'emploi cette fois-ci.

Ch. VIGNANCOURT

Le *Monteur* continue à enregistrer les impressions qui ont le plus cours en ce moment, dans les cercles politiques, au sujet des conséquences que peut avoir, au point de vue de la situation intérieure, le résultat des élections de 1869.

Disons tout d'abord qu'en l'état actuel, c'est-à-dire jusqu'après le second tour de scrutin, toutes les préoccupations du monde gouvernemental sont et restent subordonnées par un intérêt unique, qui est d'atténuer le caractère primitif des ballottages. Mais, ce but une fois atteint, nous maintenons que de graves résolutions seront mises à l'étude. Voici à cet égard les versions les plus répandues.

Quoi qu'on prétende et quoi qu'on attende de lui, l'Empereur ne donnera pas le régime parlementaire; on va même plus loin; il ne changera rien à la lettre de la Constitution sur ce point. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'introduira pas des modifications importantes dans les attributions du pouvoir législatif. Aujourd'hui les ministres, constitutionnellement parlant, ne sont pas responsables; on ne verrait néanmoins pas trop d'inconvénients à leur attribuer désormais, à l'usage, une responsabilité personnelle qui serait la sanction et comme la conséquence de celle du souverain. Pour cela, il ne serait pas nécessaire d'abroger sur tel ou tel point le pacte initial de 1852, il suffirait de se laisser aller au courant de la Chambre qui, ne ratifiant pas la politique exposée par un ministre, lui donnerait, pour ainsi parler, l'invitation de se retirer.

On croit aussi que le vote du budget par articles, réforme sur laquelle l'opposition a eu le tort de ne pas insister depuis longtemps, serait dans l'ordre des progrès réalisables par le nouveau Corps législatif.

Enfin, la distribution actuelle des budgets

ne veut pas se coucher avant le retour de son frère. Ou pouvait-il être? En vain elle cherchait des prétextes, elle ne s'expliquait point pourquoi Karl était sorti à une heure aussi avancée de la nuit.

Elle s'assit anxieuse, agitée, frissonnante à chaque son venu du dehors. — Le temps s'écoula, le jour parut... Karl ne rentra point.

« Alors, un soupçon terrible sillonna sa pensée. — Elle se rappela que souvent Karl, fatigué de sa pauvreté mais trop lâche pour en sortir à l'aide du travail, avait manifesté l'intention d'en finir avec la vie... Elle se rappela que la veille encore, elle l'avait vu, sombre, découragé, taciturne comme un homme qui roule un projet sinistre.

« D'un bond, elle courut à l'endroit où son frère avait l'habitude de suspendre sa carabine; l'arme n'y était plus.

« Maria, — pâle et défaillante, — s'affaissa contre la muraille.

« Maria adorait son frère, en dépit des mauvais traitements qu'elle en recevait. Elle n'avait que lui à aimer au monde, — et son jeune cœur, avide de tendresse, avait concentré toutes ses affections sur le seul être qui lui représentait une famille. Quand elle crut l'avoir perdu, un affreux chagrin s'empara d'elle.

« Néanmoins une lueur d'espoir lui restait. Karl, pensa-t-elle, n'avait-il pu s'empêcher de l'attendre et aller au devant d'elle? Peut-être s'étaient-ils croisés... peut-être à son tour était-il à Elhenstein...

« C'est alors que toujours courant, elle revint au château. Mais au château, nul n'avait vu Karl, et quand Maria termina ce récit fait d'une voix entrecoupée, chacun fut ému de son naïf désespoir, même Franz qui détestait cordialement le bûcheron.

« Allons, allons, petite fille, dit-il avec plus de douceur, ne te déssole pas ainsi... Que diable! on le trouvera ton Karl!

(La suite au prochain numéro.)

serait simplifiée. Le gouvernement, l'année dernière, par l'organe de M. Magne, a déjà donné à entendre que cette simplification lui paraissait opportune. Elle ne pourrait que contribuer, selon nous, à rendre plus efficace le contrôle parlementaire en matière de finances.

Suivant nos habitudes, nous n'affirmons point que cet ensemble de réformes soit décidé ni qu'il sera décrété à jour fixe. Nous disons seulement, parce que telle est la vérité, qu'on parle beaucoup de ces réformes, qu'on les regarde comme possibles, et nous ajoutons que si la Chambre les veut, elle les obtiendra.

E. BAUER.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

— Le Conseil municipal de notre ville, s'est réuni en session légale le samedi 29 mai dernier.

L'ordre du jour portait :
1^o Nomination d'un secrétaire. M. Coste ayant réuni la majorité des suffrages a été proclamé à ces fonctions qu'il a déclaré accepter.

2^o Commission d'examen du budget de 1869-1870. — Sont nommés pour cette commission MM. Guilloux, Cherpin et Muron.

3^o Vote de 3 centimes pour l'instruction primaire.

Le Conseil vote l'imposition demandée ;
4^o Vote de 5 centimes pour les chemins vicinaux et de 1/12 des centimes pour le chemin d'intérêt commun n° 43 (de Roanne à Briennon).

Le Conseil vote les 5 centimes pour les chemins vicinaux et 1/12 des centimes soit 687 fr. pour l'entretien du chemin d'intérêt commun n° 43.

5^o Chemin vicinaux : Emprunt départemental et subvention de l'Etat : Commission d'examen.

M. le Maire donne lecture de deux lettres circulaires de M. le Préfet sur la division des chemins vicinaux, relatives, l'une à la répartition de la première annuité de la subvention, accordée sur les fonds de l'Etat et du département entre les communes qui ont appliqué des ressources extraordinaires à ces voies de communication, et l'autre aux formalités à remplir par les communes qui veulent être comprises au nombre de celles auxquelles le département va se substituer pour contracter un emprunt, afin d'avoir une part dans le produit de cet emprunt et dans la distribution des 500,00 fr. accordés par l'Etat pour être appliqués aux travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Le Conseil, après examen, estime qu'il y a lieu, pour agir dans le sens indiqué par M. le Préfet, de procéder à l'examen des chemins vicinaux de la commune et de nommer à cet effet une commission de cinq membres qui se trouve composée, par la voie du scrutin, de MM. Muron, Caire, Pizet, Guilloux et Michaux.

6^o Renouvellement du bail de la ferme des droits de places et des boîtes.
Le Conseil, après examen, déclare autoriser M. le Maire, à mettre en adjudication la ferme des droits de places et des boîtes, pour une période de 5 ans, conformément aux conditions du cahier des charges.

7^o Concours agricole. M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le comte de Vougy, président de la Société d'Agriculture cantonale, tendant à obtenir une subvention destinée à être distribuée en primes au Concours agricole qui a lieu chaque année à Roanne.

Le Conseil, considérant qu'il est convenable et de l'intérêt de la ville d'encourager l'Agriculture, déclare voter une somme de 500 fr.

8^o L'Hôtel de Ville. M. le Maire donne lecture de diverses lettres de MM. les Experts nommés par le Conseil de Préfecture, dans le litige existant entre la ville et le sieur Bessy, relativement à la partie des travaux actuellement exécutés de l'Hôtel-de-Ville. Ces lettres témoignent du désir de MM. les Experts de terminer enfin leur travail, et du regret qu'ils éprouvent du retard de cette affaire, nécessité, disent-ils, par la complication qu'elle présente.

Le Conseil prend acte de cette communication et remercie M. le Maire de ses démarches incessantes pour obtenir de MM. les Experts l'envoi de leur rapport au Conseil de Préfecture dans un délai qui est déjà expiré, et charge l'Autorité municipale, d'insister de nouveau auprès des Experts, pour qu'ils s'acquittent enfin d'une mission dont les longueurs ont été si préjudiciables aux intérêts de la ville.

9^o Les Délaisés de la Loire. M. le maire donne lecture de l'acte de cession par l'Etat à la ville de Roanne des anciens délaisés de la Loire devenus domaniaux, moyennant la somme de 7000 fr. en expliquant que cette somme est la même que celle inscrite dans la délibération du 12 novembre 1867 qui l'a autorisé à ce prix.

Le Conseil témoigne la satisfaction de la réalisation de cette affaire au point de vue de la salubrité publique et vote la somme de 7000 fr. pour le prix de cette acquisition.

— Les militaires de la République et du premier Empire, en faveur desquels une pension viagère et annuelle de 250 fr. doit être accordée en vertu de la loi du 5 mai 1868, feront bien de se présenter dans le plus bref délai aux maires de leur résidence afin d'avoir connaissance des dispositions qui les concernent et d'obtenir les pièces nécessaires pour constater leur position. Ces pièces doivent être délivrées suivant les cas spéciaux dans lesquels ces anciens militaires se trouvent, soit qu'ils reçoivent déjà un secours viager de 100 à 120 fr., soit qu'ils n'aient pas encore été admis à participer au bénéfice de ces secours.

Il importe aux ayants-droit de faire au plutôt les démarches utiles, car les arrérages de ces pensions courront à partir du 15 août prochain pour ceux qui auront été admis avant cette époque; il ne seront comptés que du jour de la concession pour les demandes postérieures du 15 août.

— M. le maire de la ville de Roanne a fait publier et afficher qu'à l'avenir un marché aux

fourrage se tiendrait sur le boulevard du midi, les mardi et vendredi de chaque semaine excepté les jours de foire.

— Au moment de mettre sous presse nous apprenons un accident qui vient d'arriver et dont nous donnons les détails qui sont parvenus à notre connaissance.

Un enfant de 13 à 14 ans conduisait une voiture de bœufs dans la rue des Planches.

En voulant les aiguillonner, il s'est trop approché et l'un de ses bœufs lui a lancé un coup de pied qui l'a renversé si malheureusement que les roues de la voiture lui ont passé sur le corps. On n'a relevé qu'un cadavre.

On nous charge de demander à l'Administration du gaz, pourquoi les reverbères de la rue du Canal et de la rue Sautet, ne sont pas allumés à 9 heures et demi.

Chronique théâtrale.

Ma besogne sera simple cette semaine le *Joufferran la grande duchesse* ces deux pièces sont trop connues pour que je me hasarde à vous en parler.

Je devrai donc me borner à quelques mots sur l'interprétation.

Dimanche pour le juf un public nombreux et croyant que *cest arrivé* a beaucoup applaudi Georges-Marius (Bagobert) et Chamérat (Rodin), M^{lle} Valentine l'excellente soubrette dans un personnage que jouent d'habitude les premiers rôles (cephise) a obtenu un vrai succès et elle a du bisser les couplets et le cancan de la *Reine Bachanal*.

Jeudi, toute la salle louée d'avance — on a rarement vu à Roanne une telle recette — tout le monde avait voulu voir sur notre petite scène ce grand succès Parisien. Il faut bien avouer que jamais on n'a poussé la fantaisie et la gaieté plus loin que dans cette *Grande Duchesse*, ce modèle de bouffonnerie où l'esprit pétille, où la musique fait rage.

Le public Roannais n'a pas du regretter son empressement et il a nous n'en doutons pas été pleinement satisfait de la manière dont a été rendue par les artistes de M. Lamy cette adorable parodie des choses de la guerre et de la vieille politique, cette charge à outrance des cours gothiques de ces principicules Allemands que la bataille de Sadowa a mis à la retraite.

M. Lamy joue avec une verte insensé le rôle du général Boum. M^{lle} Lamy est la plus gracieuse souveraine que puissent désirer les habitants du grand duché de Gérolstein — mais les plaisirs les plus délicats de la soirée nous ont été procurés par la voix charmante et le jeu plein de grâces de M^{lle} Georges-Marius (Wanda).

Copions notre mot de la fin au dessous d'une gravure du *Paris caprice*.

En scène : La mère : Ma fille !!! — merci mon Dieu !!!

La fille : Tu sais ! faut pas m'étouffer.

JEAN D'AINAY

Aujourd'hui dimanche 6 juin 1869 pour la clôture, une deuxième et dernière représentation de

LA GRANDE DUCHESSE DE GÉROLSTEIN

— Le Conseil de révision se réunira les 12 et 24 juin, à deux heures du soir, à l'Hôtel de la Préfecture, à l'effet de statuer sur les demandes en remplacement.

Les pièces à reproduire devront être déposées au moins huit jours à l'avance.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE ROANNE Du 29 mai au 5 juin 1869.

Mariages (3).
Degueurse Jean-Louis, tisseur, 31 ans, et Barret Jeanne, tisseuse, 32 ans.

Arnand Elie-Eugène-Edmond, employé au chemin de fer, 25 ans, et Barlet Benoîte, bibliothécaire, à la gare de Roanne, 27 ans.

Andiffier Jean-Honoré, avocat, 29 ans, et Raflin Marie-Joséphine, 19 ans.

Naisances (5).

Roche Jean, fils de Claude Roche, et de Suchet Marie. — Blondel Benoît, fils d'Etienne Blondel, et de Martin Jeanne. — Baume Marie, fille de Léon Baume, et de Chambosse Pétronille. — Chavoyn Julie, fille de Pierre Chavoyn, et de Labigottière Claudine. — Barriquand Victorine, fille de Claude Barriquand, et de Segaud Elisabeth.

Décès (10).

Lacombe Henriette, 1 mois. — Cogniard Damien, sellier, célibataire, 27 ans. — Durier Benoit, 8 jours. — Aimone Laurent 67 ans, plâtrier, époux de Badolle Anne. — Ponthus Jennie, 1 mois. — Vincent Antoine, 50 ans, journalier, époux de Vernay Catherine. — Ducloux Marie, 64 ans, célibataire. — Dumas Marie, 20 ans, cannetesse. — Verger Anne, 53 ans, veuve de Labranche Etienne. — Un enfant présenté sans vie.

Caisse d'Épargne de Roanne.

Mois de mai 1869.

Pendant ce mois la caisse a reçu de 133 déposants dont 33 nouveaux..... 29,014. 01
Elle a remboursé à 54 titulaires de livrets dont 17 pour solde..... 16,946. 42

Massacres en Algérie.

Une caravane tunisienne vient d'être massacrée sur le territoire algérien par des hommes appartenant à la tribu des Nemenchas.

C'est l'Indépendant de Constantine, qui, le premier, a annoncé cette grave nouvelle dans son numéro du 22 mai.

D'après ce journal, une caravane composée de vingt-six Arabes, d'une femme indigène et de trois Israélites, partie de Tébessa par Guefoua, le 14 avril, aurait été assaillie le lendemain sur le territoire français à six heures de marche de la frontière, par un goum de cent cinquante cavaliers des Nemenchas, à la tête desquels étaient les caïds El-Assi, fils du caïd Gabah, Mohamed ben Ali, Belkassam ben Nasser ben Mechery, tous trois des Nemenchas, et Salah ben Redjem, de Tébessa.

Toutes les personnes composant la caravane auraient été égorgées, sauf la femme indigène et deux Israélites; enfin les marchands auraient été livrés au pillage; et le caïd Mohamed ben Ali aurait reçu 150 francs pour indiquer l'endroit où se trouvait le corps de l'Israélite tué.

Un communiqué adressé à l'Indépendant confirme ce déplorable événement, en en donnant l'explication suivante.

« Le gouvernement français, dit le *Communiqué* a établi dans tout l'intérieur de nos possessions algériennes une sécurité incontestable, mais il n'a pas encore obtenu ce résultat dans ces régions vastes, peu habitées, où une ligne mal définie nous sépare de la régence de Tunis.

« Là, nous nous trouvons en face de populations guerrières, vivant dans une anarchie complète, échappant absolument à l'autorité du Bey et en hostilité permanente avec nos tribus.

« C'est le pays des coups de main, le pays de la peur, comme l'appellent les arabes, les caravanes ne le traversent que lorsqu'elles se sentent en force suffisante pour résister à toute attaque.

« Cet état de choses n'est pas nouveau : il existe depuis des siècles.

« Au moment où se sont passés les faits qui nous occupent, une bande d'Hammanas, tribu tunisienne remuante, continuellement en incursion sur le territoire des Nemenchas, s'était signalée comme partie en excursion dans une direction inconnue.

« Les caïds des Nemenchas, prévenus de ce mouvement, étaient montés à cheval avec leur goum pour explorer la frontière. Arrivés au Djebel-Safsaf, sur la frontière même, à 100 kilomètres au sud de Tébessa, ils aperçurent dans la direction de l'Est un rassemblement, qu'ils prirent pour le parti des Hammanas qui leur avait été signalé. En réalité, c'était une caravane partie la veille de Tébessa et composée de gens des Oudal Ridouan, fractions des Hammanas, et de trois israélites tunisiens qui, pour voyager, avaient revêtu le costume arabe.

« Les Nemenchas arrivant au galop, ils reconnurent des Oudal Ridouan, leurs ennemis traditionnels, la fusillade commença.

« Les Hammanas s'étaient mis en défense, abrités derrière leurs bêtes de somme; mais leur résistance fut parquée par la vivacité de l'attaque.

« Tels sont les faits résultant de l'enquête ouverte à Tébessa. Certainement c'est là un événement déplorable, mais la plus lourde part de responsabilité dans ce nouveau conflit doit incomber aux tribus tunisiennes, dont les incessantes excursions sur notre territoire, les actes de rapine, de brigandage, ont coûté depuis deux ans aux Nemenchas 39 tués, 47 blessés, 797 chameaux, 3,700 moutons, etc., et les ont mis dans un état d'exaspération qu'il est facile de comprendre.

« Même après le communiqué et de l'avenement de ce communiqué, c'est une caravane marchande qui a été massacrée et pillée. Qu'elle fut ou non composée d'hommes des Nemenchas, peu importe, du moment qu'elle cheminait pacifiquement sur le territoire français, elle devait être respectée, et il faut avoir grande provision d'indulgence pour excuser un pareil massacre. — Aubry-Foucault.

— Dans les campagnes, on prend généralement trop peu de soin de la volaille, qui est obligée, pour pourvoir à son existence, de parcourir du matin au soir de vastes étendues de terrain où elle ne trouve souvent qu'une maigre pitance. Il est pourtant un moyen simple et facile, à la portée de l'habitant des champs, pour nourrir la volaille et en tirer un bon parti, sans aucun sacrifice d'argent. Lorsqu'on exécute les gros labours, on fait suivre la charrue par un enfant muni d'un panier contenant un peu de terre, et où il placera tous les vers qu'il pourra ramasser. En procédant de la manière suivante, on peut faire sortir de terre un grand nombre de vers; on se procure des feuilles vertes de noyer, on les hache bien fin, on les pile, on les réduit en bouillie et on les met dans un vase rempli d'eau; lorsque l'infusion est faite, on répand cette eau sur une étendue de gazon; aussitôt le ver sort sur la surface de la terre; on le prend alors, on le met dans un panier, et lorsqu'on en a une bonne provision, on le porte à la maison, et l'on en donne trois fois par jour à la volaille, qui en est très friande. Au printemps, les chènes sont infestés par les hannetons; l'enfant se munira de son panier, le matin, et d'une longue perche avec laquelle il les fera tomber des arbres; il les ramassera, les portera à la maison et on les donnera trois fois par jour à ces bêtes. Au printemps, pendant l'été et l'automne, il y a un très grand nombre de limaçons dans les champs; et dans les prairies; l'enfant en fera chaque jour, le matin, une bonne provision que l'on donnera à la volaille. Pour la nourrir pendant l'hiver, on se procure, en automne, une grande quantité de glands de chêne; on leur enlève la grosse enveloppe, on les cassera, on les fera sécher au four, afin qu'ils ne s'avarient pas; on les ramassera dans les bariés que l'on placera dans un lieu sec. On en prendra chaque jour, pendant l'hiver, une certaine quantité que l'on mêlera, et on la fera cuire avec un peu d'eau de saignée. On en formera alors une pâte que l'on donnera à la volaille. Ainsi nourrie, elle se développe d'une manière prodigieuse, et donne de très beaux bénéfices, sans rien coûter.

— On lit dans le *Journal de Genève* :

« Il y a quelques jours, dans un cercle, le hasard a amené, aux dominos, un coup extraordinaire qui a pu ensuite être retrouvé à force de patience et de calcul.

« Un joueur a fait domino, tandis que son partenaire et l'un de ses adversaires n'avaient pas placé un seul dé. Voici l'explication :

« Pierre (appelons ainsi le joueur gagnant) a en main le double cinq, le six et blanc, le deux et cinq, le blanc et cinq, l'as et blanc, le trois et blanc et le quatre et blanc.

« Jacques (celui-ci est le quatrième joueur, placé à la droite de Pierre) a le six et blanc, le deux et blanc, le double blanc, le cinq et quatre, le cinq et trois, le cinq et as et le trois et deux.

« Paul et Jean (les deux autres joueurs) ont les autres dés.

« Maintenant, suivons la partie.

« Pierre pose le double cinq. Paul et Jean boudent. Jacques joue; la partie se continue, et Paul et Jean boudent toujours; Pierre, enfin, fait domino, et Jacques reste avec le deux et trois, tandis que Paul et Jean ont encore sept dés chacun.

« C'est là, d'après les joueurs expérimentés, un des coups les plus bizarres du domino, et c'est à ce titre que nous avons cru devoir l'enregistrer.

— M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets, à la date du 22 mai, une circulaire relative à la nouvelle jurisprudence du conseil d'Etat en matière d'alignements.

Cette jurisprudence ne laisse aucun doute sur la limite des pouvoirs attribués aux maires et aux préfets, en ce qui concerne soit la délivrance des alignements individuels, soit l'homologation des plans d'alignement.

Dans le premier cas, en l'absence de plans régulièrement approuvés, les maires sont obligés de délivrer les alignements sur la limite actuelle des propriétés. Dans le second cas, les préfets ne peuvent que donner ou refuser leur approbation aux plans délibérés par les conseils municipaux, sans avoir droit de les modifier. Cette jurisprudence se fonde, en ce qui concerne le respect des droits de la propriété, et sur l'initiative de conseils municipaux; elle ne peut qu'être accueillie avec faveur par les communes.

— Par une décision du ministre de la guerre, les jeunes gens de la classe de 1868 pourront être admis à devancer l'appel à l'activité avant le 1^{er} juillet prochain.

Ces devancements sont ouverts pour toute l'armée de terre, les ouvriers mécaniciens des équipages de la flotte et les ouvriers de l'artillerie de marine, ainsi que les tailleurs qui demanderont à entrer dans le régiment d'artillerie de marine.

Correspondance commerciale

Le monde commercial ayant été si longtemps habitué à un escompte faible, l'augmentation du taux de la Banque du 6 août, ramenant l'argent à sa valeur moyenne, 4 1/2 %, causa quelques malaises, et la plupart des valeurs de bourses, et les produits manufacturiers, furent délaissés.

Mais plus tard, dans le courant du mois, comme le marché monétaire prit un aspect plus régulier, il y eut une réaction partielle dans le ton, sinon dans les prix vers la fin du mois. Le coton a éprouvé une baisse de 1/2 à 3/4 penny par livre et les valeurs ici ont suivi ce mouvement.

Comme il arrive généralement quand les prix sont irréguliers, avec tendance à la baisse, il s'est fait peu d'affaires, les acheteurs pensant

qu'il était prudent de retarder leurs achats autant que possible.

Vers le milieu du mois, il devint évident que les prix avaient atteint leur plus basse limite, et les acheteurs se montrèrent plus disposés à traiter; mais l'activité qui suit généralement les fêtes de la Pentecôte ne s'est pas jusqu'à présent manifestée telle qu'on l'attendait; et les avis de l'Inde ne justifient d'aucun accroissement dans la demande de ce côté.

Les avis de Chine sont satisfaisants, et il s'est fait beaucoup d'affaires en fils continus, et en tissus pour l'extrême Orient.

Quant on eut appris qu'un nouveau tarif serait mis en vigueur au Brésil, le 1^{er} juillet prochain, il se produisit beaucoup d'activité pour ce marché, et on s'efforça d'enlever autant de marchandises que possible, pour les entrer avec les droits actuels.

Mais comme maintenant le délai est expiré, la demande pour le Brésil va en grande partie disparaître pour le présent.

Le froid qui a duré depuis quelques temps a été défavorable au récoltes de blé, et on commence à dire que la récolte sera tardive et peu abondante. Ces bruits ont eu pour effet d'arrêter les demandes de l'intérieur.

On ne pense pas que l'apaisement des grèves parmi les ouvriers amène une augmentation sensible dans la production des fils et des tissus, jusqu'à ce que les fileteurs et tisseurs, obtiennent des prix rémunérateurs, ou au moins cessent de travailler à perte; pendant ce temps les ouvriers se tournent vers l'émigration comme moyen d'améliorer leur position, et très-probablement d'ici peu la consommation et la production seront égales.

Les affaires entreprises actuellement ne semblent pas promettre un résultat brillant et l'opinion la plus répandue est que des prix plus bas pourront seuls franchir de risques trop grands. En tout cas, il est certainement sage de restreindre ses achats aux besoins immédiats, et on espère que cette manière d'agir sera généralement adoptée, pour réduire le coton à sa valeur propre et rétablir sur une base plus saine la position des fileteurs et des tisseurs.

H. G.

Manchester, le 1^{er} juin 1869.

— Dernièrement par ordre du ministre, deux officiers d'artillerie par régiment étaient appelés à Paris pour assister aux premières manœuvres et aux premiers essais des mitrailleuses. Il paraît que ces essais ont été faits récemment devant une commission militaire, et bien que le secret le plus absolu soit ordonné, on croit savoir que les résultats obtenus sont excellents, au point de vue d'une destruction rapide et sûre. La mitrailleuse est une pièce en cuivre, tout petite; sa longueur n'est que de 79 centimètres. Dans les dernières expériences faites, elle a lancé 3,600 projectiles à l'heure, et cela avec une précision que nulle arme n'a encore atteinte aujourd'hui.

— On signale dans la banlieue lyonnaise une troupe de Valaque, campés sur les bords de l'Yseron, à Oullins. C'est la seconde visite qu'ils font dans ces parages depuis deux ans, dit le *Salut public*.

— Ils exercent la profession d'atameurs, possèdent de beaux chevaux, de belles tentes, les hommes sont très-bien faits et bien mis; longs cheveux noirs flottants, grandes bottes à la Souvarow; les femmes sont moins bien, les enfants fort peu vêtus. Depuis quelques jours qu'ils stationnent dans ce quartier, ils ont déjà célébré un mariage et un baptême. Une fille de douze ans a épousé un garçon du même âge; on a beaucoup bu et beaucoup fumé en réjouissance.

— On ne dit pas si les futurs avaient les six mois de domicile requis pour la célébration, qui n'a sans doute pas eu lieu à la mairie.

Quant au baptême, une fille de douze ans ayant mis au monde un enfant, il a été immédiatement plongé dans le Rhône, comme Achille dans le Styx, et n'a pas survécu longtemps à un homicide par imprudence.

— D'indignation, les lavesuses de lessives, témoins du fait, ont jeté leurs battoirs aux parents. La mère se porte bien d'ailleurs; elle se promène dans la saignée, fort légèrement vêtue. Du reste, ces nouveaux venus ne se comportent pas mal, ils ont des bourses pleines d'or et payent tout ce qu'ils prennent.

— Un petit journal de Londres rend compte du fait suivant :

« Une scène très-curieuse a

De tardives affiches, dit le Gaulois, répandues en quantité dans le quartier des Arts-et-Métiers, posent la candidature de M. CANNULLE, candidat producteur.

Je suis un radical, dit M. Cannulle, persuadé que les extrêmes seuls sont des principes: Tout ce qui est en dehors ne produit rien et se perd.

Mais, me dira-t-on, avez-vous les capacités nécessaires pour remplir le vide que vous dépelez? J'apporte l'arme vraie. Mais il importe que ceux qui ont cette arme en main sachent bien s'en servir.

Permettez-moi de signaler à vos lecteurs un nouvel ouvrage intitulé: Guide des Pères et Mères pour l'éducation physique et morale de leurs enfants, par le docteur Chardon, que j'ai trouvé au bureau de l'Union Catholique, rue Mercière, 47, que j'ai lu avec le plus vif intérêt et que je me suis empressé d'offrir à ma belle-fille pour la guider dans ses devoirs de jeune mère.

Ce livre, fruit de l'expérience d'un habile médecin, est un manuel qui devrait être entre les mains de tous les parents et de tous ceux qui s'occupent d'éducation; il mérite d'être vulgarisé comme le catéchisme.

L'auteur prend l'enfant à sa naissance et le conduit jusqu'à la fin de l'adolescence; il s'attache à faire connaître les soins à lui donner pour développer la santé et former en même temps son intelligence et son cœur.

Cet ouvrage, écrit dans un but de philanthropie élevée et d'une religion dévouée au bien de l'humanité, est mis à la portée de toutes les bourses. La jeune femme qui le méditera y puisera l'art de faire de son enfant un bon fils, un vertueux citoyen; aussi je crois, Monsieur le Rédacteur, que ce code de la maternité devrait être mis dans toutes les corbeilles de mariage.

Agreez je vous prie, l'assurance de la considération et de l'estime de votre ancien abonné.

RÉGÉNÉRATION ET CONSERVATION DE LA VUE par le nouveau système de lunettes graduées de l'oculiste FISCHER. Succès garantis. Consultations tous les jours, de 11 heures à 4 heures, place Bellecour, 26, Lyon. 206

LA MODE ILLUSTRÉE Journal de la famille, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant chaque semaine en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, tapisseries, modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc.

Augmentation du revenu par la rente viagère. — Constitution immédiate d'un patrimoine par l'assurance en cas de décès. Participation aux bénéfices de la Compagnie. Prospectus et renseignements au siège de l'administration, à Paris, rue de Grammont, et à Roanne, chez M. VALLAS, agent de la Compagnie. 18-3 210

En vente dans les Bureaux de l'Echo roannais, à Roanne, rue Impériale, 70. L'Annuaire général DU COMMERCE DE LYON et du département du Rhône contenant les adresses des habitants de Lyon, classées par rues, lettre alphabétique et professions. Prix: broché, 6 fr.; relié, 7 fr.

SAISON DU PRINTEMPS Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang (apoplexie ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACETI Supérieur par son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs. 4-2 48

SOCIÉTÉ ANONYME DES PARCS ET DU CHEMIN DE FER AMÉRICAIN DE MONTMORENCY Emission de 4,000 obligations foncières à 250 fr., 15 fr. d'intérêt, remboursables en huit années à 3000 francs, soit avec une prime de 20 pour 100 et donnant ainsi un revenu moyen de 8.50 pour 100 par an.

LA GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE (de santé) de DIDIER, occupe, dans l'arsenal thérapeutique, une place exceptionnelle, qu'elle a conquise par les immenses services qu'elle a rendus aux malades; des succès sans nombre lui ont valu une popularité sans exemple, qui repose sur des propriétés médicales aujourd'hui confirmées par une expérience d'un demi-siècle. La Moutarde blanche de Didier n'a donc rien de commun avec ces prétendus spécifiques, ces vaines panacées qui naissent aujourd'hui pour mourir demain; dont la nouveauté fait souvent tout le mérite, et qui ne doivent leur vogue éphémère qu'à la crédulité du public.

Kooke appelle à si juste titre un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus sûr, moins dispendieux. 199

LA NATIONALE (Ancienne Compagnie Royale), COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Garantie: 90 millions.

Augmentation du revenu par la rente viagère. — Constitution immédiate d'un patrimoine par l'assurance en cas de décès. Participation aux bénéfices de la Compagnie. Prospectus et renseignements au siège de l'administration, à Paris, rue de Grammont, et à Roanne, chez M. VALLAS, agent de la Compagnie. 18-3 210

En vente dans les Bureaux de l'Echo roannais, à Roanne, rue Impériale, 70. L'Annuaire général DU COMMERCE DE LYON et du département du Rhône contenant les adresses des habitants de Lyon, classées par rues, lettre alphabétique et professions. Prix: broché, 6 fr.; relié, 7 fr.

SAISON DU PRINTEMPS Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang (apoplexie ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et efficace. Il se vend dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACETI Supérieur par son parfum et ses propriétés émollientes et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs. 4-2 48

SOCIÉTÉ ANONYME DES PARCS ET DU CHEMIN DE FER AMÉRICAIN DE MONTMORENCY Emission de 4,000 obligations foncières à 250 fr., 15 fr. d'intérêt, remboursables en huit années à 3000 francs, soit avec une prime de 20 pour 100 et donnant ainsi un revenu moyen de 8.50 pour 100 par an.

LA GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE (de santé) de DIDIER, occupe, dans l'arsenal thérapeutique, une place exceptionnelle, qu'elle a conquise par les immenses services qu'elle a rendus aux malades; des succès sans nombre lui ont valu une popularité sans exemple, qui repose sur des propriétés médicales aujourd'hui confirmées par une expérience d'un demi-siècle. La Moutarde blanche de Didier n'a donc rien de commun avec ces prétendus spécifiques, ces vaines panacées qui naissent aujourd'hui pour mourir demain; dont la nouveauté fait souvent tout le mérite, et qui ne doivent leur vogue éphémère qu'à la crédulité du public.

Toute demande de souscription doit être accompagnée du 1er versement, et tout envoi de valeurs doit être adressé, par lettres chargées, au directeur de la Banque des Actionnaires, 17, rue de Provence, à Paris. 277

Musée des familles, 29, rue St-Roch, Paris, et chez tous les libraires, Paris, 6 fr. par an; départements, 7 fr. 50 (franco). SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MAI 1869: Etudes historiques. Les derniers jours de l'Ordre de Jérusalem, par Armand Dubarry (2 grav.). — Nouvelles. L'Ombre du général, par Charles Deslys (4 grav.). — La Science en famille. Les Mémoires d'un Chêne, par Arthur Mangin (3 grav.). — Etudes littéraires. Les Rois Illégaux, par Ed. Renaudin (8 grav.). — Chronique du mois, par Ch. Wallut (1 grav.). — Mercure de France. Théâtres. Bibliographie. 280

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS M. FERARY, M^e-DENTISTE Place de l'Hôtel-de-Ville, 15. A SAINT-ETIENNE Spécialité pour les nouveaux dentiers succédanés sans ressorts, s'adaptant par la pression atmosphérique. Pièce partielle d'une ou plusieurs dents, sans ressorts ni crochets, se posant sans nécessiter d'extraction de racines, s'adaptant par la succion simple.

Ressemblance naturelle. Guérison assurée des dents sans extraction. Redressement des dents toujours certain chez les enfants. Cédant aux demandes qui lui ont été faites par plusieurs habitants de Roanne, M. FERARY viendra très régulièrement, le 25 de chaque mois, et séjournera jusqu'au 26, à 4 heures du soir.

Visites à domicile sur demande. HOTEL DU NORD. 2

CHEVAUX Carbonel et C^e, Cours de Brosses et grande rue de la Guillotière 47, Lyon. — Grand choix de chevaux en tous genres.

PIANOS ET MUSIQUE M. CHOLLET ELÈVE DU CONSERVATOIRE DE PARIS 27, rue du Collège, à Roanne (Loire) Prévient Messieurs les Amateurs que, par ses relations avec dix départements, il possède un matériel de premier ordre de plus de 60 pianos droits, neufs et d'occasion, à cordes obliques, verticales, pour vente et location, à prix modérés. Tous ces pianos sont de facteurs de Paris médaillés aux expositions, vendus avec une garantie de cinq ans, et donnés un an à l'essai (accord compris). Si au bout de ladite année le piano ne convient pas, on est libre de le rendre, en payant simplement une location convenue à l'avance. Il accordera deux ans de terme, en payant l'intérêt à cinq pour cent par an.

M. Chollet se charge de fournir aux mêmes conditions toute espèce de pianos, quels qu'en soient le prix et les facteurs. De cette manière, on est certain de ne pas être trompé et d'avoir un bon et solide piano. Pianos neufs, depuis 550 fr.; et d'occasion, depuis 250 fr.

HYDROTHERAPIE Quai de Serin, 69, Lyon Sur les bords de la Saône, près de l'Île-Barbe, beauté des sites, accidents de terrain, abondance et excellente qualité des eaux, frais ombrages, air pur, appareils complets, gymnase, billards, salon de conversation, bibliothèque, chapelle, etc.; tout y est réuni pour l'agrément et la distraction des malades. L'établissement est ouvert pour toute la saison d'été, depuis le 15 avril dernier. Le traitement hydrothérapique y est appliqué aux dames par des douches expérimentées, et sous la direction du médecin. En outre, bains de vapeur térébinthés, si efficaces contre la goutte, l'asthme, les névralgies, les rhumatismes et les catarrhes chroniques. Le Directeur, Dr FONTAN. 3-1 238

Médaille d'argent à l'Exposition de 1867, médaille de bronze et mention honorable. ENCRE NOUVELLE (Dépôt chez tous les papeteries) MATHIEU PLESSY (84, boul. St-Germain, Paris) Cette ENCRE est adoptée par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice. Elle est immédiatement noire, inaltérable et n'encrasse pas la plume. — Produits chimiques pour laboratoire et photographie. 196 18-4 adoptée par les grandes administrations.

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER 102, BOULEVARD SÉBASTOPOL, près le square des Arts-et-Métiers CHEMISERIE SPECIALE Seule Maison Où la fabrication soit mise en rapport direct avec la consommation. Seule Maison Où le consommateur puisse trouver des chemises toutes confectionnées parfaitement appropriées à sa taille, aussi soignées sous le rapport de la couture, et ayant le même cachet que celles faites sur commande dans les maisons les plus réputées jusqu'à ce jour. Seule Maison Où l'acheteur soit certain de retrouver à l'instant même et exactement l'article qu'il a déjà eu. Envoi franco d'un TARIF-PROSPECTUS contenant l'indication des mesures à envoyer pour être servi dans toute la France en 48 heures. MÉDAILLES aux Expositions: de Londres, en 1851 — de Paris, en 1855 — de Londres, en 1862 — de Paris, en 1867. 89

GRAND ASSORTIMENT DE PLUSIEURS MODÈLES DE MACHINES A COUDRE Françaises et Américaines. Systèmes HURTU et HAUTIN, CALLEBAUT, BERTHIER, MOLLIERE, MAYER, ELIAS HOWE, A. B. HOWE, BARRETT, COLLIER, WHEELER, WILSON (silencieuse), E. BRION, M. MEYRIE. Pour Tailleurs, Tailleuses, Lingères, Chapeliers, à poser les vieux élastiques, Cordonniers, Tapisseries, Fabricants de brides à sabots MACHINES POUR FAMILLES DANS TOUS LES PRIX. Plieuses à canon perfectionnées pour bottines, cousant dans les deux sens. Cette machine, très-avancée, peut être employée par les Tailleurs et Tailleuses. Nouvelle machine américaine à tricoter les bas, pouvant en faire douze paires par jour. — Brodeuses perfectionnées. Nouvelle machine à boutonnière faisant toutes les coutures. — Un traité que je viens de faire avec deux des principaux constructeurs à Paris, me permet de livrer à des prix très-modérés d'excellentes machines. — Je peux livrer d'excellentes machines renforcées pour Tailleurs au prix de 280 francs, avec garantie de cinq ans. — A quelque prix que l'on puisse vous offrir des machines à coudre, mon traité me permet de les céder à meilleur marché. GRANDES FACILITÉS POUR LES PAYEMENTS. En vendant les machines, le sieur T. MARTIN se charge de former les ouvrières à les faire fonctionner parfaitement. — Il se charge aussi de tous entretiens et réparations des machines. Atelier et Dépôt chez M. T. MARTIN, quai de l'Isle, n° 5, maison MAHAUT, et rue Sainte-Elisabeth, n° 19, à Roanne. Diverses Machines d'Agriculture, diverses Machines à battre le blé, pour Manège et Locomobile, Faucheuses, Faneuses, Moissonneuses, nouveau Moulin à fariner, pour les campagnes, etc. 15

ANNONCES JUDICIAIRES

Etude de M^e Henry JACQUES, avoué à Roanne, rue des Bourrossières, 3. VENTE PAR LA Voie de l'expropriation forcée EN CINQ LOTS Avec enchères générales

Sur les premier et deuxième lots réunis, et sur les troisième, quatrième et cinquième lots réunis, en l'audience des créées du Tribunal civil de Roanne

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, prés, terres, vignes et bois

Situés au lieu de Clair-Matin, commune de Nollieux et de Saint Germain-Laval, saisis au préjudice de Jean Durand, propriétaire à Nollieux.

Adjudication au mardi vingt-neuf juin mil huit cent soixante-neuf, à une heure du soir.

Pour les mises à prix savoir: Pour le premier lot. 1000 fr. Pour le deuxième lot. 500 fr. Pour le troisième lot. 1000 fr. Pour le quatrième lot. 1000 fr. Pour le cinquième lot. 100 fr. 3,600 fr.

L'avoué poursuivant: Signé, Henry JACQUES.

A VENDRE UN VASTE CORPS DE BATIMENTS Situé à Villers, lieu de la Casse-Froide, Composé:

1° D'un local servant d'auberge, avec remise et écurie; 2° Un autre logement, aussi avec écurie et remise; 3° Un atelier de tissage pouvant contenir 20 métiers, logements au-dessus, autre remise et écurie à côté de l'atelier.

Nota — Cet atelier, à proximité du bourg de Villers et de plusieurs villages de Jarnosse et de Saint-Hilaire, est très-facilement loué; il reste encore un bon nombre de métiers.

M. Claude ALEX, propriétaire de ces immeubles, demeurant à Villers donnera toutes facilités pour payer. M^e MOREAU notaire à Charlieu est aussi chargé de la vente. 294

AVIS A dater du dimanche 16 mai, et tous les dimanches suivants, les Magasins de Nouveautés seront fermés à partir de midi. 271

Etude de M^e VEILLEUX, notaire à Roanne. A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON Située à Roanne, rue Traversière, 20. Il sera donné toutes facilités pour les paiements. S'adresser à M^e VEILLEUX, notaire à Roanne, rue Impériale. 251

Etude de M^e VEILLEUX, notaire à Roanne. A VENDRE

Une vaste Maison bourgeoise et de vigneron: écurie, caves, cuvage et dépendances; et un grand Jardin contigu, entièrement clos et planté, avec une belle salle d'ombrage, situés à Villers.

S'adresser, sur les lieux, au sieur PAGE, dit Lazaron; à Roanne, à M. VIGAUD-PAVY; et à M^e VEILLEUX, notaire. 252

AVIS AUX PLATRIERS Ils trouveront désormais chez M. Guillet, marchand de bois au Coteau (Loire), des liteaux de plafonds, forts comme dimension 0^m03 sur 0^m01, au prix exceptionnel de 42 fr. le mille réduit à 3^m. 11 Remise sur les affaires en gros.

LABRO Platrier-peintre et décorateur A Roanne, rue Sainte-Elisabeth, 71 Mme veuve LABRO, prévient le public que, venant d'adopter à ses intérêts M. LABRO Hippolyte, son parent, qui exerce depuis longtemps la profession de platrier-peintre-décorateur, saison en en mesure de se charger de tous les travaux qu'on voudra bien lui confier.

Comme par le passé, son magasin est approvisionné de nombreux assortiments de papiers peints de tout prix et de tout choix. 147

A VENDRE A L'AMIABLE Pour entrer en jouissance de suite. UNE TRÈS-JOLIE Maison de campagne Située au bourg de Villers

Cette maison, formant un bel appartement de 5 pièces tapissées, avec cheminées de marbre, est entièrement neuve et joint d'une vue très-agréable. Elle est bâtie au milieu d'un clos de vigne, avec un jardin fantastique, planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers et d'agrément.

On donnera toutes facilités pour le paiement. Pour les renseignements, s'adresser à M^e AUROUX, notaire à Roanne. 4

ENTREPOT DES EAUX MINÉRALES de St-Galmier, St-Alban, Renaison et Vichy, chez RICHALAND, marchand épicer, rue Impériale, 10, à Roanne. 238 12-2

OCCASION UNIQUE A VENDRE

35 à 40,000 Echelas en bois d'accacia. S'adresser à M. AUBOYER, horticulteur, marchand grainetier, rue des Bourrossières, 2, ou à M. DARCON, place du Marché, à Roanne. 249

A VENDRE OU A LOUER à la Toussaint prochaine UN Fonds de Serrurier très-bien achalandé. Situé à Roanne, quai du Bassin.

S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve LABRANCHE. Bonnes conditions. 246

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la V^e Pharmacie de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger: Pot en falence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: Dépôts: à Roanne, ch. Paul GERAT, ph. à Saint-Etienne, ARNAULT, ph. et CHAUVIN jeune et C^e, drog., à Montbrison, l'hopital civil; au Puy, ALIARD; à Brive-la-Gaillarde, PÉRIER, pharmacien.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS. 1 fr. 50 le flacon. Dépôts: à Roanne, M. GARNIER, pharmacien; à Montbrison, M. CHAUVIN, pharmacien; à Saint-Etienne, M. ARNAULT, pharmacien. 244

Dépuratif du sang. L'Extrait de la Salsepareille, composé en forme de pilules, de M. E. SMITH, docteur en médecine de la Faculté de Londres. — Remède doux et sûr pour la guérison radicale des affections qui ont leur siège dans le sang; tels que dartres, gale répercutée, rougeurs de la peau, démangeaisons, boutons, éruptions, douleurs rhumatismales et vices vénériens. Les personnes atteintes de maladies invétérées peuvent, en toute confiance, avoir recours à ce remède qui purifie, adoucit le sang et rétablit la santé. Se vend au prix de 3 fr. et 10 fr. la boîte, à Roanne, chez M. RICHARD, pharmacien, rue Impériale. 164

USINE à louer. Féculerie, toute agencée. Sécherie isolée, vaste silos pour pommes de terre, moteur hydraulique de la force de 12 à 15 chevaux. S'adresser à M. César Petit propriétaire à la Boherie, commune de Pouilly-sous-Charlieu, (Loire). 192

AVIS On demande à acheter, aux environs de Roanne, plusieurs propriétés de 15 à 40,000 francs. S'adresser à M. BALAVY, rue Impériale, 2. 295

Vente et location de tous genres de musiques à prix réduits. Instruments divers. Réparations de pianos de tous genres. 57

AVIS GÉNÉRAL M. et M^{me} NORMAND Dentistes, rue Sainte-Elisabeth, 83. A ROANNE Continuent, comme d'habitude, leurs opérations à toute heure, et tout tout ce qui concerne l'art du dentiste. Pose des dents et dentiers aux prix les plus modérés. Consultations et opérations gratuites tous les jours aux indigents. 60

Table with 4 columns: Laponisse, Roanne, Charlieu, Montbrison. Rows include Froment 1^{er} q., d. déc., 2^e qual. id., 3^e qual. id., Seigle 1^{er} qual. id., 2^e qual. id., 3^e qual. id., Orge, double-décaltre, Avoine, Haricots, Farine 1^{er} q., les 125 k., 2^e q., id., 3^e q., id., Pain blanc, le kilog., id. bis, id., id. de ménage, id., Foin, les 100 kilog., Paille, id., Œufs, la douzaine, Beurre, le 500 gram.

BESTIAUX. — 31 mai. Cours officiels. Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons. Aménés, Vendus, La Villefranche, Villefranche.

Table with 4 columns: Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons. Rows include Aménés, Vendus, La Villefranche, Villefranche.

HALLE DE PARIS, DU 24 MAI Blés La tendance reste à la hausse, avec facilité de vente. Sur 64 marchés de la province, 54 sont en hausse de 0 fr. 35 c. à 2 fr. 20 c. les 100 kl., et 2 sont restés sans variation.

Les menus grains sont assez bien tenus. Il est arrivé à Marseille, pendant la semaine dernière, 92,640 hect. de blé. Le stock était, dans les docks et magasins de la ville, de 95,694 quint. métriques.

FARINES. — Cours officiels (le sac de 157 kil. net). 8 marques disponibles. 55 75 à Supérieures ou 7 marques. 56 à

Pour tous les articles non signés, MARION ET VIGNAL



CAFÉ DES GOURMETS

Le Café des Gourmets est un choix des meilleurs cafés des Hes, exclusivement composé des espèces les plus belles et les plus délicates, garanti exempt de tout mélange.

Les soins exceptionnels qui ont présidé au choix du Café des Gourmets en font un produit d'élite, d'une supériorité qui défie toute comparaison.

Il n'a rien de commun avec les produits du commerce, qui ne sont, pour la plupart, que des mélanges de chicorée ou d'autres substances indigènes analogues. Il n'est pas seulement le MEILLEUR DES CAFÉS, il est, en outre, par son prix et par sa qualité, le plus ÉCONOMIQUE.

Le Café des Gourmets n'a plus besoin d'éloges : déjà le jury de l'Exposition universelle de Londres lui avait décerné la MÉDAILLE D'HONNEUR, en 1862, et sa supériorité vient d'être à nouveau proclamée par DEUX MÉDAILLES dont seul il a été honoré à l'Exposition universelle de Paris 1887.

La fraude n'a pas manqué d'exercer sa coupable industrie sur un produit aussi justement apprécié que le Café des Gourmets, ni de produire des contrefaçons : les consommateurs doivent exiger sur les boîtes la signature des producteurs, ci-contre.

La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1864, avait été de 1.810.230 kil., a été de 1.920.600 kil. en 1865 et de plus de 2.500.000 kil. en 1866; ce qui donne, à 80 tasses par 1/2 kil., 400.000.000 de tasses.

LES CHOCOLATS

Et le Tapioca des Gourmets préparés par MM. TRÉBUCIEN FRÈRES, dans leur usine de la rue de Lagny, 48 et 50, sont de qualité supérieure. Ils se trouvent, comme leur Café, dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.

Se trouve dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et marchands de comestibles.

LE MEILLEUR FERRUGINEUX

Ce sont les Pastilles de Schaedelin, au phosphate de fer, pour combattre l'appauvrissement du sang, les pâles couleurs, les maux, crampes d'estomac, etc.; elles remplacent avec le plus grand succès l'huile de foie de morue, si désagréable au goût et convenant à personnes délicates. Chez Schaedelin, pharmacien, 28, rue des Lombards, Paris. Prix: la boîte, 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 70.

LA DÉCENTRALISATION

JOURNAL QUOTIDIEN DE LYON
Bureaux: rue Impériale, 43, à Lyon

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour LYON: Un an, 44 fr.; — Six mois, 22 fr.; — Trois mois, 12 fr.
Pour le RHONE: Un an, 48 fr.; — Six mois, 24 fr.; — Trois mois, 13 fr.
Hors le DÉPARTEMENT: Un an, 52 fr.; — Six mois, 27 fr.; — Trois mois, 13 fr.
Pour l'Étranger, les frais de poste en plus.

Le meilleur des Savons de toilette SAVON AU SUC DE LAITUE

(Propriété exclusive de l'inventeur)

L.T. PIVER
PARIS

LAIT D'IRIS
ÉMULSION SUPÉRIEURE POUR LE TEINT ET POUR LA TOILETTE
Pour enlever les taches de rousseur.
Dépôts dans toutes les villes.

MAGASINS GÉNÉRAUX

DE SAINT-ETIENNE (Loire)
AGRÉÉS PAR L'ÉTAT

M. Y. DEVILLE, Concessionnaire et Directeur

Vastes Locaux constamment accessibles au public

Dépôt simple de marchandises de toute espèce. — Dépôt contre délivrance de Warrants. — Transit.

Sans entrer dans aucun détail, le Directeur des Docks de Saint-Etienne

CERTIFIÉ:

1° Qu'aucun établissement de ce genre en France n'offre des conditions meilleures, et des facilités aussi puissantes pour le très prompt écoulement des marchandises dont le déposant désire la vente;

2° Que l'escompte des warrants est fait dans les bureaux des Docks par une Maison spéciale, sans circulation, à un taux des plus modérés et pouvant encore être allégué selon l'importance de l'affaire.

Notes. — Pour différentes sortes de marchandises il pourra être établi des forfaits généralisant, par trimestre, toutes les dépenses de magasinage, manutentions diverses, assurances contre le feu, traction sur l'embranchement spécial, camionnage, en un mot tout ce qui peut imposer la marchandise, depuis l'entrée jusqu'à la sortie des Magasins Généraux. — Il en existe déjà pour les farines, pour les plâtres et pour les vins, à des prix extrêmement réduits.

BEAUTÉ DU TEINT

L'Extrait de fleurs de *Lys de Bayle* dissipe et prévient les rides, rousseurs, hâle, masque, dartres, boutons et feux au visage, dispense de l'emploi des fards et donne au teint la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse. — Fl. 5 fr. — Eau antipelluculaire de Bayle, Fl. 6 fr. — Pomade, 5 fr. — Infaillibles pour détruire les pellicules, arrêter la chute des cheveux, faire repousser et empêcher de blanchir. PHARMACIE, rue Basse-du-Rempart, 64, Paris. — A Roanne, M. GARNIER, pharmacien, 30, rue du Collège, et chez tous les parfumeurs.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT-CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Hes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{de} de comestibles

En face des Magasins du Printemps. Boulevard Haussmann, 72, et rue du Havre, Paris. Près la gare Saint-Lazare.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DÉPÔT CENTRAL DES ÉDITEURS

MM. AMIOT, GERMER BAILLIÈRE, J.-B. BAILLIÈRE et fils, J. BAUDRY, DRAMARD BAUDRY, AMÉDÉE BÉDELET, BIXIO et C^o, CHAIX CHARPENTIER, CHALLAMEL, COSSE et MARCHAL, E. DENTU, DELAGRAVE et C^o, A. DELAHAYE, DIDIER et C^o, FIRMIN DIDOT frères, fils et C^o, DUCROQ, PAUL DUPONT, FURNE et C^o, GARNIER frères, A. GOIN, L. HACHETTE et C^o, J. HETZEL et C^o, D. JOUAUST, JOUBY et ROGER, E. LACROIX, THÉODORE LEFÈVRE, A. LE CHEVALLIER, A. LEMERRE, MICHEL LÉVY frères, MARESCQ aîné, VICTOR MASSON et fils, PAGNERRE, VICTOR PALMÉ, PLON, RORET, REINWALD, Vve RENOUARD, J. ROTHSCHILD.

Envoi franco dans toute la France contre mandat ou timbres-poste, des publications et catalogues des Éditeurs ci-dessus désignés.

ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE

COUVERTS ALFENIDE

Expositions universelles. PARIS 1855 GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR LONDRES 1862 DEUX MÉDAILLES Pour excellence des produits PARIS 1867 HORS CONCOURS (Membre du Jury)

ALFÉ NIDE

ORFÈVRENERIE ARGENTÉE ET DORÉE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUES

ORFÈVRENERIE D'ARGENT GALVANOPLASTIE Argenture et Dorure, Réargenture.

MANUFACTURE à Paris, rue de Bondy, 56

SUCCESSALE à CARLSRUHE

Notre représentant, à Roanne, est M. DEFFORGES fils, orfèvre, rue du Collège, 150

Représentants dans les principales villes DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

AUX DEUX PASSAGES

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
Lyon, 36, rue et place Impériale, 38, près le passage de l'Argue, Lyon.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
HENRY PERROT, successeur de MDIOT et PERROT

GRANDE BAISSSE DE PRIX

Sur toutes les Marchandises
Châles, Soieries, Lainages, Rouennerie, Toiles, Draperie, Flanelles, Mousselines, etc. — Etoffes spéciales pour deuil et demi-deuil. — Tissus de fantaisie haute nouveauté.

CORBEILLES DE MARIAGES. — GRANDE SPÉCIALITÉ DE TAFFETAS NOIRS.

D'ASSORTIMENTS NOUVEAUX
BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE

Tous les articles sont marqués en chiffres connus pour être vendus à véritable prix fixe et avec la plus scrupuleuse loyauté.

LYON, 36, rue et place Impériale, 38, près le passage de l'Argue, LYON.

Roanne. — Marion et Vignal, imprimeurs-gérants. Vu pour légalisation de la signature de l'imprimeur. — Le maire de la ville de Roanne, Signature de l'imprimeur.